

299
DECRET N°D/2019/.....PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu La Constitution ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/073/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les hauts cadres dont les prénoms et noms suivent, sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile** : **Monsieur Albert Damantang CAMARA**, Ministre Conseiller à la Présidence de la République, en remplacement de Monsieur Alpha Ibrahima KEIRA, appelé à d'autres fonctions.
2. **Ministre de la Santé** : **Colonel Rémy LAMAH**, Médecin Militaire, en remplacement de Dr Edouard Niankoye LAMAH, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République.

Conakry, le 11 NOV 2019


PROFESSEUR ALPHA CONDE